



**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1971

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 7E (A/8707/Add.5)

NATIONS UNIES



**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1971

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 7E (A/8707/Add.5)



NATIONS UNIES

New York, 1972

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Lettre d'envoi	v
A. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1
B. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1971	3
<u>Etat I.</u> Bilan au 31 décembre 1971	4
<u>Etat II.</u> Etat des recettes et des dépenses de l'exercice 1971 .	6
Tableaux relatifs aux comptes :	
<u>Tableau 1.</u> Opérations de prêts	8
<u>Tableau 2.</u> Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1971	9
<u>Tableau 3.</u> Contributions versées ou annoncées par les gouvernements en 1971	10
<u>Tableau 4.</u> Dons de sources privées reçus en 1971	14
<u>Tableau 5.</u> Programme du HCR pour 1971 - Allocations et dépenses par région et par objet	15
<u>Tableau 6.</u> Fonds extraordinaire - Allocations et dépenses en 1971	20
<u>Tableau 7.</u> Fonds d'affectation spéciale - Disponibilités et dépenses de 1971 par région et par objet	21
<u>Tableau 8.</u> Compte "Produit de la vente des disques microsillons" - Allocations et dépenses	26
<u>Tableau 9.</u> Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1971 et totaux cumulatifs .	27
C. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	29
D. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	35
E. STATISTIQUES FINANCIERES POUR LA PERIODE 1967-1971	
<u>Figure 1.</u> Actif et passif du HCR en fin d'exercice, de 1967 à 1971	38
<u>Figure 2.</u> Financement des programmes annuels du HCR, de 1967 à 1971	39
<u>Figure 3.</u> Programmes annuels du HCR : dépenses par région, de 1967 à 1971	40
<u>Figure 4.</u> Dépenses totales du HCR par région, de 1967 à 1971 ..	41
<u>Figure 5.</u> Dépenses totales du HCR par programme ou par fonds, de 1967 à 1971	42



LETTRE D'ENVOI

Le 19 juin 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les états financiers, au 31 décembre 1971, des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états ont été examinés et certifiés exacts par le Comité des commissaires aux comptes.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'exercice 1971 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) A. M. HENDERSON

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale de l'Organisation des
Nations Unies,
New York



A. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés I et II et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1971. Nous avons, notamment, effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que, sous réserve des observations présentées dans notre rapport en ce qui concerne la vérification des comptes pour les opérations du centre de coordination (assistance aux réfugiés du Pakistan oriental en Inde) les Etats financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1971.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) A. M. HENDERSON

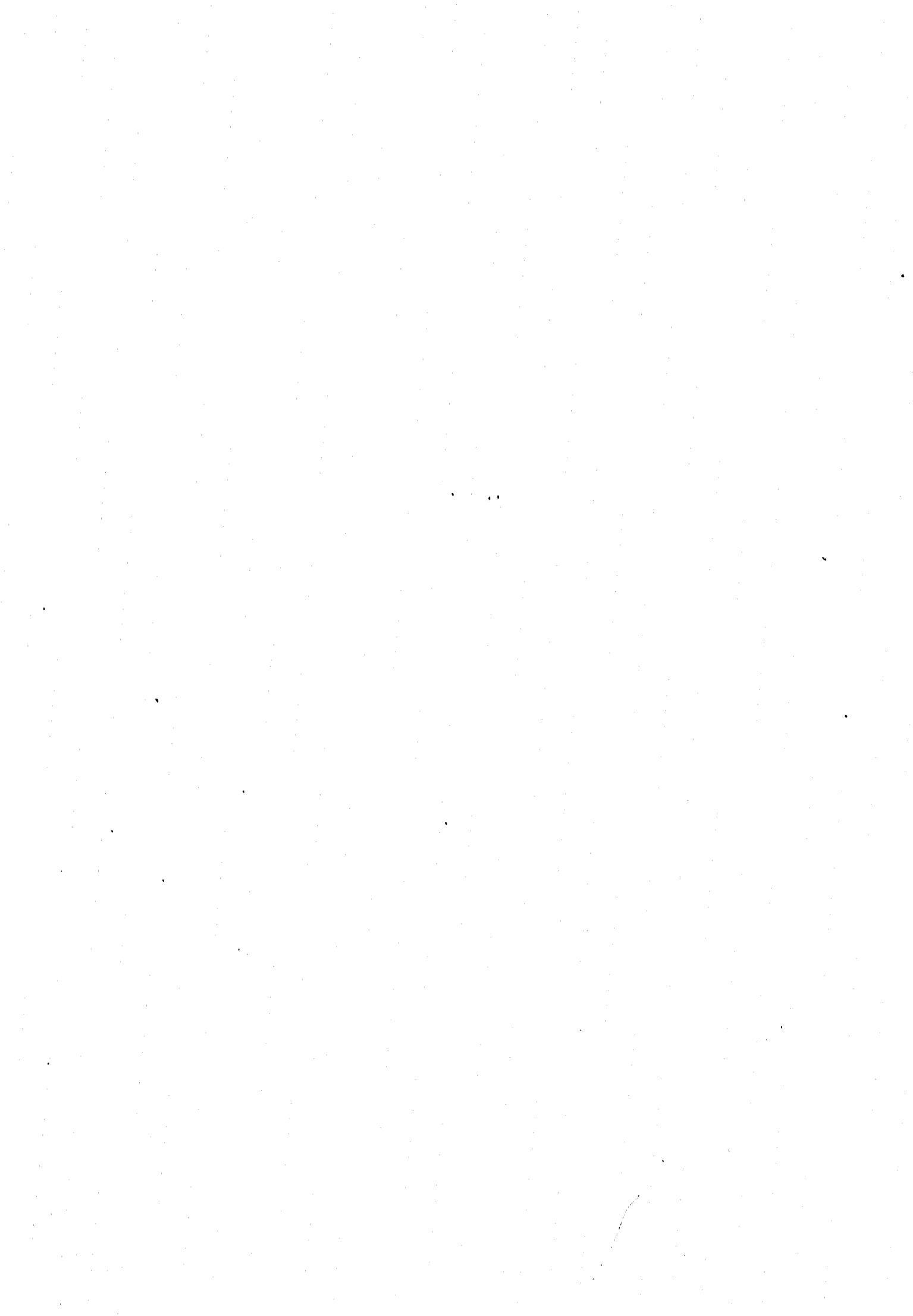
Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) J. E. ESCALLON O.

Le Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) A. I. OSMANY

Le 19 juin 1972



B. COMPTES DE L'EXERCICE 1971

<u>1970</u>		<u>1971</u>	
	ACTIF		
	<u>Encaisse et dépôts :</u>		
222 434	Comptes courants	577 146	
480 000	Comptes à 48 heures	911 287	
<u>6 906 306</u>	Comptes de dépôt	<u>6 914 528</u>	8 402 961
<u>7 609 740</u>			
	<u>Sommes à recevoir - court terme :</u>		
262 547	Contributions annoncées par les gouvernements (tableau 3)	252 773	
-	Dons privés annoncés (tableau 4)	116 127	
74 451	Fonds tenus à la disposition du Haut Commissaire .	49 450	
381 776	Intérêts échus	269 168	
	Remboursements de sommes versées à titre d'indemnisation	49 565	
183 119	Soldes inutilisés à recevoir d'agents chargés de l'exécution	184 880	
26 146	Sommes à recevoir provenant de la vente de disques microsillons	11 290	
27 658	Divers	<u>70 842</u>	1 004 095
<u>21 227</u>			
<u>976 924</u>			
	<u>Sommes à recevoir - long terme :</u>		
11 535 145	Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur (tableau 1)	11 972 956	
	<u>A déduire :</u>		
	Sommes à rembourser dès réception :		
(126 568)	Aux prêteurs	(123 808)	
(411 531)	Aux agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement	<u>(442 748)</u>	
		<u>11 406 400</u>	
	Sommes à recevoir d'agents chargés de l'exécution	<u>19 125</u>	11 425 525
19 628			
<u>11 016 674</u>			
<u>19 602 338</u>			<u>20 832 581</u>

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de l'administration du Haut Commissariat
des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

31 décembre 1971
des Etats-Unis)

<u>1970</u>		<u>1971</u>	
PASSIF			
5 366 095	Engagements au titre de projets (tableau 2)	5 810 497	
97 167	Compte de clearing de l'ONU	135 313	
-	Compte de clearing du "Centre de coordination" ..	155 556	
18 335	Comptes non réglés entre des services des		
15 351	Nations Unies	(22 383)	
	Fonds détenus en dépôt	13 493	
10 907	Contributions pour l'exercice suivant reçues		
23 735	d'avance	117 614	
	Sommes diverses à payer	15 879	
<u>Soldes de fonds d'affectation spéciale :</u>			
210 652	Fonds d'indemnisation	288 053	
237 297	Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés .	83 003	
19 746	Autres fonds d'affectation spéciale	97 590	6 694 615
<u>5 999 285</u>			
RESERVES			
<u>Réserves pour imprévus :</u>			
10 997 046	Au titre de prêts accordés à des réfugiés		
	ou en leur faveur	11 406 400	
19 628	Au titre de sommes à recevoir d'agents		
<u>11 016 674</u>	chargés de l'exécution	19 125	11 425 525
<u>Réserves spéciales :</u>			
1 500 000	Fonds "mis en réserve"	1 500 000	
500 000	Fonds extraordinaire	500 000	
200 000	Réserve pour campagnes d'appel de fonds	200 000	2 200 000
<u>2 200 000</u>			
EXCEDENT			
86 370	Programme pour l'exercice en cours	384 576	
300 009	Compte "Produit de la vente des disques		
<u>386 379</u>	microsillons"	127 865	512 441
<u>19 602 338</u>			<u>20 832 581</u>

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,
(Signé) Sadruddin AGA KHAN

Etat des recettes et des
(En dollars)

	<u>Programme de 1971</u>	<u>Programmes d'exercices antérieurs</u>	<u>Fonds "mis en réserve"</u>
EXCEDENT ET SOLDES AU 1er JANVIER 1971		86 370	1 500 000
RECETTES			
<u>Contributions</u>			
Contributions des gouvernements (tableau 3)	5 235 595	24 250	
Dons de sources privées (tableau 4)	601 906	126 900	
<u>Autres recettes</u>			
Remboursement de prêts			
Remboursement de sommes versées à titre d'indemnisation			
Intérêts échus	568 612		
Produit net des ventes			
Divers	138 679		
<u>Ajustements au titre de recettes ou de projets d'exercices antérieurs</u>			
Annulation d'engagements		87 783	
Remboursements par des agents chargés de l'exécution ...		85 849	
Remboursement à des donateurs			
TOTAL DES RECETTES	6 544 792	324 782	-
VIREMENTS			
Montant prélevé sur les remboursements de prêts			(117 458)
Excédent d'exercices antérieurs	237 520	(237 520)	
Ajustements au titre d'excédents d'exercices antérieurs ..	56 174	(173 632)	117 458
Allocations (tableau 8)			
TOTAL DES DISPONIBILITES	6 838 486	-	1 500 000
DEPENSES			
Engagements de 1971 (tableaux 5, 6 et 7)	5 929 832		
Subvention au budget de l'ONU	523 078		
Versements à des réfugiés			
Dépenses d'administration			
Versement à titre gracieux (note 3)	1 000		
Reconstitution de la réserve pour campagnes d'appel de fonds (tableau 8)			
TOTAL DES DEPENSES	6 453 910	-	-
EXCEDENT ET SOLDES AU 31 DECEMBRE 1971	384 576	-	1 500 000

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de l'administration du Haut Commissariat
des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

dépenses de l'exercice 1971
des Etats-Unis)

Fonds extra- ordinaire	Fonds d'affectation spéciale			Compte "Produit de la vente des disques microsilons"	Total
	Fonds d'indem- nisation	Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés	Autres fonds d'affectation spéciale		
<u>500 000</u>	<u>210 652</u>	<u>237 297</u>	<u>19 746</u>	<u>300 009</u>	<u>2 854 074</u>
205 789		354 386 131 807	1 063 837 66 166		6 678 068 1 132 568
290 365					290 365
	385 539 128				385 539 568 740
	66 918			77 532	77 532 205 597
18 208		9 322 13 327	87 5 825 (4 000)		97 192 123 209 (4 000)
<u>514 362</u>	<u>452 585</u>	<u>508 842</u>	<u>1 131 915</u>	<u>77 352</u>	<u>9 554 810</u>
117 458					
		14 388	184 758	(199 146)	
<u>1 131 820</u>	<u>663 237</u>	<u>760 527</u>	<u>1 336 419</u>	<u>178 395</u>	<u>12 408 884</u>
631 820		677 524	1 238 829		8 478 005 523 078 317 250 57 934 1 000
	317 250 57 934				
				50 530	50 530
<u>631 820</u>	<u>375 184</u>	<u>677 524</u>	<u>1 238 829</u>	<u>50 530</u>	<u>9 427 797</u>
<u>500 000</u>	<u>288 053</u>	<u>83 003</u>	<u>97 590</u>	<u>127 865</u>	<u>2 981 087</u>

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) Sadruddin AGA KHAN

TABLEAUX RELATIFS AUX COMPTES

Opérations de prêts
(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1971</u>	<u>Totaux cumulatifs au 31 décembre 1971</u>
<u>Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur</u>		
Sommes versées	29 241	16 283 888
Ajustements :		
- Sommes non utilisées remboursées ou dues par des agents chargés de l'exécution		(742 233)
- Ajustements de change	719 162	1 193 053
	<u>748 403</u>	<u>16 734 708</u>
<u>Règlements</u>		
Remboursements	297 347 ^{a/}	4 064 896
Conversion de prêts en dons	2 101	246 753
Passé par profits et pertes	395	351 265
Frais de recouvrement et autres frais des agents chargés de l'exécution	10 749	98 838
	<u>310 592</u>	<u>(4 761 752)</u>
		11 972 956 ^{b/}
<u>Prêts non remboursés au 31 décembre 1971</u>		
<u>A déduire : montants à rembourser dès réception :</u>		
- A la Fondation Calouste Gulbenkian		82 654
- Au Conseil norvégien pour les réfugiés		41 154
- A des agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement		442 748
		<u>(566 556)</u>
		<u>11 406 400</u>
<u>Remboursements nets à recevoir au 31 décembre 1971</u>		

a/ Ventilation des remboursements :

HCR	290 365
Conseil norvégien pour les réfugiés	981
Ajustement appliqué au compte de l'exercice précédent	6 001
	<u>297 347</u>

b/ Ventilation des prêts non remboursés au 31 décembre 1971

Programmes de 1963 à 1970	48 648
Grands programmes d'assistance	11 738 771
Fonds d'affectation spéciale	185 537
	<u>11 972 956</u>

Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés
au 31 décembre 1971

(En dollars des Etats-Unis)

Programme de 1971	Programmes d'exercices antérieurs	Fonds extra- ordinaire	Fonds d'affectation spéciale			Total
			Compte pour l'ensei- gnement	Autres fonds d'affectation spéciale		
6 452 910 ^{a/}	3 928 490	152 830	504 244	780 573	5 366 137	
	631 820	677 524	1 238 829		9 001 083	
6 452 910	3 928 490	784 650	1 181 768	2 019 402	14 367 220	
4 069 784	1 472 598	683 985	817 527	1 415 595	8 459 489	
	87 825		9 322	87	97 234	
4 069 784	1 560 423	683 985	826 849	1 415 682	8 556 723	
2 383 126	2 368 067	100 665	354 919	603 720	5 810 497	

Engagements non réglés au
31 décembre 1971

A savoir :

Engagements d'exercices antérieurs	2 368 067	178 388	145 932	2 692 387
Engagements de l'exercice 1971	2 383 126	100 665	176 531	3 116 110

a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU (523 078 dollars).

Contributions versées ou annoncées par les
gouvernements en 1971

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Programme de 1971	Programmes d'exercices antérieurs	Fonds d'affectation spéciale		Total
			Compte pour l'ensei- gnement	Autres fonds d'affec- tation spéciale	
Arabie Saoudite	8 000				8 000
Argentine	20 000				20 000
Australie	97 918				97 918
	98 082 ^{a/}				98 082
Autriche	30 000				30 000
Bahamas	3 086				3 086
Belgique	208 459				208 459
Botswana	1 000				1 000
Burundi	1 100				1 100
Cameroun	360 ^{a/}				360
Canada	396 040				396 040
Chili	6 000 ^{a/}				6 000
Chine x	10 000				10 000
Chypre	600 ^{a/}				600
Congo	1 000 ^{a/}				1 000
Côte d'Ivoire	2 698				2 698
Dahomey		250			250
Danemark	309 729			133 713 ^{b/}	443 442
Dubai	3 000				3 000
Egypte	6 900				6 900
Equateur	2 000 ^{a/}				2 000
Etats-Unis d'Amérique	1 000 000				1 000 000
Finlande	75 000				75 000
France	450 000				450 000
Gabon	1 216				1 216
Gambie	240				240
Ghana	4 617				4 617
Grèce	15 000				15 000
Inde	13 333 ^{a/}				13 333
Irak	9 857				9 857
Iran	8 000				8 000
Irlande	15 000				15 000
Islande	5 788 ^{a/}				5 788

x/ Reçue avant le 25 octobre 1971. Par sa résolution 2758 (XXVI) du 25 octobre 1971 l'Assemblée générale a décidé notamment, "... le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tsiang Kai-chek du siège qu'ils occupent illégalement à l'Organisation des Nations Unies et dans tous les organismes qui s'y rattachent."

Tableau 3 (suite)

Pays	Fonds d'affectation spéciale				Total
	Programme de 1971	Programmes d'exercices antérieurs	Compte pour l'enseignement	Autres fonds d'affectation spéciale	
Israël	8 500		2 857		11 357
Italie	20 000				20 000
Jamaïque	600 ^{a/}	600			1 200
Japon	30 000				30 000
Kenya	1 000				1 000
Koweït	3 000 ^{a/}				3 000
Liban	1 982				1 982
Libéria	5 000 ^{a/}				5 000
Liechtenstein	4 630				4 630
Luxembourg	4 000				4 000
Madagascar	904				904
Malaisie	1 500				1 500
Malawi	360 ^{a/}				360
Malte	1 000				1 000
Maroc	10 000				10 000
Maurice	1 000				1 000
Monaco	180				180
Népal	2 290 ^{a/}				2 290
Nigéria	5 600 ^{a/}				5 600
Norvège	344 393		75 598		419 991
Nouvelle-Zélande	23 015	22 400			45 415
Ouganda	5 000 ^{a/}				5 000
Pakistan	2 500 ^{a/}				2 500
Panama	500				500
Pays-Bas	195 798			5 572 ^{a/})	
Pérou	1 284 ^{a/}			67 202)	268 572
Philippines	1 250				1 250
République démocratique populaire du Yémen	600 ^{a/}				600
République Dominicaine	1 000 ^{a/}				1 000
République fédérale d'Allemagne	491 458				491 458
République khmère	1 000 ^{a/}	1 000			2 000
République-Unie de Tanzanie	3 500				3 500
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	359 971				359 971
Saint-Siège	10 000				10 000
	2 500 ^{a/}				2 500

Tableau 3 (suite)

Pays	Fonds d'affectation spéciale				Total
	Programme de 1971	Programmes d'exercices antérieurs	Compte pour l'enseignement	Autres fonds d'affectation spéciale	
Sénégal	3 597				3 597
Sierra Leone	10 400 ^{a/}				10 400
Soudan	3 733				3 733
Suède	600 000		275 901	172 350	1 048 281
Suisse	208 333				208 333
	26 042 ^{a/}				26 042
Togo	2 629 ^{a/}				2 629
Trinité-et-Tobago	1 500 ^{a/}				1 500
Tunisie	2 500				2 500
Turquie	5 000				5 000
Uruguay	523 ^{a/}				523
Venezuela	4 000 ^{a/}				4 000
Yougoslavie	10 000				10 000
Zaïre	3 000 ^{a/}				3 000
Zambie	5 000				5 000
	5 235 595	24 250	354 386	378 837	5 993 068
<u>Contributions multilatérales :</u>					
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud					
				70 000	70 000
Fonds des Nations Unies pour la Namibie					
				15 000 ^{a/}	15 000
Centre de coordination de l'assistance des Nations Unies aux réfugiés du Bengale					
				600 000 ^{c/}	600 000
	5 235 595	24 250	354 386	1 063 837	6 678 068

Voir notes pages suivantes.

Tableau 3 (suite)

<u>Pays</u>	<u>Programme de 1971</u>	<u>Fonds d'affectation spéciale</u>			<u>Total</u>
		<u>Programmes d'exercices antérieurs</u>	<u>Compte pour l'enseignement</u>	<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>	
a/ Contributions annoncées, mais non encore versées au 31 décembre 1971	205 991			20 572	226 563
Contributions annoncées les années précédentes, mais non encore versées au 31 décembre 1971 :					
Niger (1967)		250			
Colombie (1968)		1 000			
République Dominicaine (1968)		1 000			
Arabie Saoudite (1970)		8 000			
Botswana	"	1 000			
Congo	"	1 000			
Equateur	"	1 000			
Ethiopie	"	3 000			
Jamaïque	"	600			
Kenya	"	1 000			
Koweït	"	3 000			
Malawi	"	360			
Ouganda	"	5 000			26 210
Total des contributions annoncées, mais non encore versées au 31 décembre 1971					252 773

b/ Il s'agissait au départ d'une somme de 410 380 dollars, mais 276 667 dollars ont été versés d'avance en 1970 pour le rapatriement d'enfants nigériens et on a fait figurer cette somme dans les comptes de 1970.

c/ Fonds d'affectation spéciale destiné à couvrir les dépenses d'administration du "Centre de coordination" qui ne peuvent être imputées sur le budget ordinaire du HCR.

Dons de sources privées reçus en 1971
(En dollars des Etats-Unis)

Donateurs	Programme de 1971	Programme de 1970	Fonds d'affectation spéciale		Fonds extraordinaires	Total
			Compte pour l'enseignement	Autres fonds d'affectation		
Australian Care for Refugees (AUSTCARE)	154 459			205 789		360 248 ^{a/}
British Council of Churches	41 275		4 800			46 075
Conseil danois pour les réfugiés	105 257					105 257
Ecole internationale de Genève						1 389
Conseil finlandais pour les étrangers	2 000		1 389			2 000
Howard Karagheusian Commemorative Corporation, Etats-Unis d'Amérique				2 000		2 000
Conseil islandais pour les étrangers	35 900	50 000				85 900
Individuell Mannisköhjälp, Suède			87 895			87 895
Jinishian Memorial Program, Etats-Unis d'Amérique				10 000		10 000
Festival de musique de l'OTAN			12 295			12 295
New Zealand Council of Organizations for Relief Service Overseas, Inc. (CORSO)	17 260	6 625				23 885
Conseil norvégien pour les réfugiés	58 394		28 151	2 948		89 493
Comité spécial norvégien d'aide aux réfugiés				20 000		20 000
OXFAM, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				11 999		11 999
Rädda Barnen, Suède				14 160		14 160
Croix-Rouge suédoise	178 558	63 412				192 718
Association canadienne pour les Nations Unies		6 863				6 863
Coupons-cadeaux de l'UNESCO	1 262			643		1 905
Legs et donations diverses	7 541		1 434	259		9 234
Total	601 906	126 900	131 807	66 166	205 789	1 132 568

a/ Sur ce chiffre, une somme de 116 127 dollars correspond à un engagement ferme pris en 1971 et honoré en janvier 1972.

Programme du HCR pour 1971

Allocations et dépenses par région et par objet

(En dollars des Etats-Unis)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allo- cations inutilisés
1. <u>Amérique latine</u>				
Orientation	18 000		10 750	7 250
Assistance juridique	15 000		11 278	3 722
Installation sur place	185 000	10 000	195 000	
Réinstallation	100 000	(10 000)	12 885	77 115
Aide d'appoint	7 000		7 000	
2. <u>Autriche</u>				
Installation sur place	30 000	20 000	50 000	
Assistance juridique	6 000		6 000	
3. <u>Botswana</u>				
Colonie rurale à Etsha	16 900	6	16 906	
Colonie rurale à Toromoja	30 000	(6)		29 994
4. <u>Egypte</u>				
Orientation	3 500		3 500	
Installation sur place	21 500	8 000	26 555	2 945
Enseignement primaire	3 250		3 250	
Aide d'appoint	7 000	2 712	9 712	
5. <u>Emirats arabes unis</u>				
Installation sur place	10 000		10 000	
6. <u>Espagne</u>				
Orientation	23 000		22 620	380
Installation sur place	65 000		65 000	
Secours d'urgence	45 000	20 000	63 500	1 500

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allo- cations inutilisés
7. <u>Ethiopie</u>				
Colonie rurale dans la zone de Gambela	233 000		233 000	
8. <u>Extrême-Orient</u>				
Contribution aux dépenses d'adminis- tration du bureau commun du CIME et du HCR à Hong-Kong	23 000		23 000	
Prise en charge des réfugiés en transit (soins et entretien)	20 000		20 000	
9. <u>France</u>				
Installation sur place	25 000		25 000	
10. <u>Grèce</u>				
Orientation	24 000		22 837	1 163
Installation sur place	30 000		30 000	
Logement	46 000	46 693	92 693	
11. <u>Inde</u>				
Plan de réadaptation	50 000		50 000	
Artisanat	50 000		50 000	
Services d'hygiène	35 000		35 000	
Formation professionnelle	20 000		16 667	3 333
Installation sur place	20 000		20 000	
Hôpital de Mundgod		30 000	30 000	
12. <u>Italie</u>				
Installation sur place	30 000		30 000	
Assistance juridique	2 500		2 500	
13. <u>Macao</u>				
Logement	150 000		150 000	
Foyer pour les déficients mentaux	25 000		25 000	
Matériel médical	20 000		20 000	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allo- cations inutilisés
13. <u>Macao (suite)</u>				
Fonds de roulement pour les prêts	20 000			20 000
Centre de formation professionnelle	18 000		18 000	
Atelier de formation	5 000		5 000	
Foyer de jeunes filles		20 000	20 000	
14. <u>Moyen-Orient</u>				
Orientation	6 000		5 800	200
Installation sur place	40 000		40 000	
Aide d'appoint	15 000		15 000	
15. <u>Népal</u>				
Orientation	3 500	4 790	8 290	
Installation sur place dans les régions du Nord	35 000		20 000	15 000
Fonds de roulement pour les prêts	10 000		10 000	
Fonds pour les solutions permanentes	10 000		10 000	
Soins médicaux	6 500		6 500	
16. <u>Ouganda</u>				
Colonie rurale à Kahunge, Kyaka, Kyangwali, Nakivale, Rwamwanja	395 000		395 000	
Colonie rurale à Onigo, Ibuga, Nakapiripirit, Agago/Acolpii	129 000		69 000	60 000
Nakapiripirit, Agago/Acolpii (Allocation supplémentaire)	400 000		400 000	
17. <u>République centrafricaine</u>				
Etablissement rural à M'Boki	120 000	61 000	181 000	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allo- cations inutilisés
<u>18. République du Viet-Nam</u>				
Installation sur place	80 000		80 000	
Dépenses d'administration		52 000	52 000	
<u>19. République fédérale d'Allemagne</u>				
Installation sur place	8 000	5 000	13 000	
Assistance juridique	32 000		31 940	60
<u>20. République khmère</u>				
Installation sur place		10 000	10 000	
<u>21. République-Unie de Tanzanie</u>				
Colonie rurale à Mwesi	16 950	72 850	89 800	
Colonie rurale à Rutamba	59 100		59 100	
Colonie rurale à Lundo	47 700	4 000	51 700	
Colonie rurale à Muhukuru	77 400		77 400	
Colonie rurale à Mputa	241 000	4 900	245 900	
Colonie rurale à Matekwe	111 900	700	112 600	
Colonie rurale à Pangale	3 000			3 000
Réserve générale pour imprévus	10 000	(9 600)		400
<u>22. Sénégal</u>				
Colonie rurale dans le Casamance	72 000		69 385	2 615
<u>23. Soudan</u>				
Colonie rurale à Qala en Mahal	287 200		287 200	
Colonie rurale à Rajaf	330 000		330 000	
<u>24. Turquie</u>				
Assistance juridique	1 500		550	950
Réinstallation	5 000		3 667	1 333

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allo- cations inutilisés
25. <u>Zaire</u>				
Colonie rurale dans le Bas Zaire, le Bandundu, le Kasai et le Shaba	175 000		80 000	95 000
Colonie rurale dans le Haut Zaire	800 000	115 362	915 362	
Colonie rurale dans le Shaba	225 000			225 000
26. <u>Zambie</u>				
Colonie rurale à Mayukwayukwa	47 600	8 407	56 007	
Colonie rurale à Meheba	246 000	13 646	259 646	
27. <u>Allocations globales</u>				
Assistance juridique	13 000		11 000	2 000
Installation sur place	80 000		75 240	4 760
Rapatriement	50 000		35 138	14 862
Réinstallation	260 000		250 516	9 484
Aide d'appoint	60 000	30 000	86 250	3 750
Fonds spécial de l'information		53 188	53 188	
28. <u>Réserve</u>	600 000	(586 726)		13 274
29. <u>Subventions</u>	510 000	13 078	523 078	
TOTAL	<u>7 052 000</u>	<u>-</u>	<u>6 452 910</u>	<u>599 090</u>

Tableau 6

Fonds extraordinaire
Allocations et dépenses en 1971
(En dollars des Etats-Unis)

<u>Objet de l'allocation</u>	<u>Montant alloué et dépensé en 1971</u>
<u>Chili</u>	
Assistance aux réfugiés d'Amérique latine	20 000
<u>Ethiopie</u>	
Campagne contre le choléra	1 066
<u>Inde</u>	
Assistance aux réfugiés du Bengale	400 000
<u>Ouganda</u>	
Assistance aux réfugiés soudanais	99 279
<u>République du Viet-Nam</u>	
Assistance aux réfugiés de la République khmère	80 000
<u>Sénégal</u>	
Assistance aux réfugiés dans le Casamance	13 975
<u>Zambie</u>	
Assistance aux réfugiés du Mozambique	17 500
	<hr/>
	TOTAL
	631 820
	<hr/> <hr/>

Fonds d'affectation spéciale
Disponibilités et dépenses de 1971 par région et par objet
(En dollars des Etats-Unis)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1971	Soldes au 31 décembre 1971
I - COMPTE POUR L'ENSEIGNEMENT DESTINE AUX REFUGIES			
1. <u>Amérique latine</u>			
Assistance à l'enseignement	9 335	9 335	
2. <u>Burundi</u>			
Éducation postprimaire	22 700	22 700	
Manuels pour les enfants réfugiés	1 389	1 389	
3. <u>Egypte</u>			
Assistance à l'enseignement	12 990	12 990	
4. <u>Ethiopie</u>			
Construction d'une école secondaire	185 970	185 970	
Frais de scolarité et dépenses accessoire pour 50 réfugiés	23 376	23 376	
Assistance à l'enseignement	1 500	1 500	
Bourses d'études	30 000	30 000	
Orientation	12 252	12 252	
5. <u>Inde</u>			
Bourses d'études	1 200	1 200	
6. <u>Kenya</u>			
Bourses d'études pour des réfugiés soudanais et rwandais	25 640	21 447	4 193
Bourses d'études pour 20 réfugiés du Mozambique	23 499	23 499	
Administration des bourses d'études	5 080	5 080	
7. <u>Libéria</u>			
Bourses d'études	28 930	28 930	
8. <u>Népal</u>			
Assistance à l'enseignement	745		745

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1971	Soldes au 31 décembre 1971
9. <u>Ouganda</u>			
Enseignement secondaire	22 500	22 500	
Promotion de l'enseignement	17 100	17 100	
Assistance à l'enseignement	5 000	5 000	
Assistance à 5 étudiants réfugiés	10 000	10 000	
Centre de formation de Kahunge	4 867		4 867
10. <u>République centrafricaine</u>			
Enseignement secondaire	5 755	5 755	
Bourses d'études	25 296	23 935	1 361
11. <u>République-Unie de Tanzanie</u>			
Enseignement secondaire et formation professionnelle	15 666	15 666	
12. <u>Sénégal</u>			
Construction d'un centre polyvalent d'alphabétisation et d'hygiène maternelle et infantile	11 000	11 000	
Construction de 3 groupes scolaires	14 389	14 389	
Agrandissement d'une école primaire	4 200	4 200	
Construction d'un groupe sanitaire à l'école Nansen	7 591	7 591	
Formation professionnelle	2 000	2 000	
Construction d'un centre à Kirkama	3 360		3 360
13. <u>Soudan</u>			
Assistance à l'enseignement	15 000	15 000	
Équipement d'une école technique	13 275	13 275	
Bourses d'études	16 800	16 800	
14. <u>Zaïre</u>			
Ecole secondaire d'Isiro	34 000	34 000	
Ecole secondaire de Sonta	48 281	48 281	
15. <u>Zambie</u>			
Enseignement secondaire et formation professionnelle	6 364	6 364	
16. <u>Divers et non précisé</u>			
Aide à l'éducation en faveur de divers réfugiés dans plusieurs pays	25 000	25 000	
Besoins des réfugiés africains en matière d'enseignement	2 857		2 857
Non précisé	65 620		65 620
<u>Total, Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés</u>	<u>760 527</u>	<u>677 524</u>	<u>83 003</u>

Tableau 7 (suite)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1971	Soldes au 31 décembre 1971
II - AUTRES FONDS D'AFFECTION SPECIALE			
1. <u>Algérie</u>			
Réfugiés âgés	480		480
Opérations de secours	2 434		2 434
2. <u>Egypte</u>			
Allocations mensuelles à des réfugiés arméniens	10 000	10 000	
Installation sur place d'Arméniens âgés et apatrides	2 000	2 000	
Achat d'un poste de télévision pour le foyer de vieillards d'Héliopolis	343		343
3. <u>Espagne</u>			
Achat de manteaux	5 000	5 000	
4. <u>Ethiopie</u>			
Bureau de l'OUA pour l'enseignement destiné aux réfugiés africains et le placement de ces réfugiés	70 000	70 000	
5. <u>France</u>			
Installation sur place	25 000	25 000	
6. <u>Grèce</u>			
Logement de réfugiés assyriens	3 500	3 500	
7. <u>Inde</u>			
Assistance aux réfugiés du Bengale	100 000	100 000	
Assistance à 9 jeunes réfugiés	2 116	2 116	
8. <u>Kenya</u>			
Réinstallation de divers réfugiés	11 000	11 000	
9. <u>Moyen-Orient</u>			
Construction de logements pour des Arméniens à Beyrouth	8 000	8 000	
Foyer de vieillards arméniens à Alep	2 949		2 949
10. <u>Ouganda</u>			
Subvention à l'Université Makerere, à Kampala	14 160	14 160	

Tableau 7 (suite)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1971	Soldes au 31 décembre 1971
11. <u>Pays-Bas</u> Contribution au coût de la procédure de détermination du statut de réfugié	10 352	10 352	
12. <u>République-Unie de Tanzanie</u> Matériel et fournitures pour un hôpital à Mtwara et une école primaire à Tunduru	83 713	83 713	
Colonie rurale	20 000	20 000	
Séminaire de dirigeants d'établissements de réfugiés	2 000	1 768	232
Réinstallation de divers réfugiés	17 000	17 000	
Équipement pour la délivrance de cartes d'identité aux réfugiés	2 941	2 941	
13. <u>Soudan</u> Secours vestimentaires d'urgence	16 799	16 799	
14. <u>Zaïre</u> Consolidation du projet d'aménagement du Kivu	7 350	7 350	
15. <u>Zambie</u> Délivrance de cartes d'identité aux réfugiés	5 000	5 000	
16. <u>Divers pays</u> Aide à des réfugiés d'Afrique du Sud dans des pays africains	70 000	70 000	
Étude des activités d'information du HCR	9 500	9 500	
Administrateurs adjoints	62 700	62 700	
Frais de transport de vêtements, de produits alimentaires et autres dons en nature	10 000	10 000	
Traitement et réadaptation des handicapés	5 000	5 000	
Assistance à des réfugiés de Rhodésie du Sud	10 000	10 000	
Assistance à divers réfugiés en Europe	130 000	40 814	89 186
Assistance à des réfugiés namibiens	15 000	15 000	

Tableau 7 (suite)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1971	Soldes au 31 décembre 1971
<u>Divers pays (suite)</u>			
Dépenses d'administration du "Centre de coordination"	600 000	600 000	
17. <u>Divers</u>	<u>2 082</u>	<u>116</u>	<u>1 966</u>
Total, autres fonds d'affectation spéciale	<u><u>1 336 419</u></u>	<u><u>1 238 829</u></u>	<u><u>97 590</u></u>

Compte "Produit de la vente des disques microsillons"

Allocations et dépenses
(En dollars des Etats-Unis)

ALLOCATIONS

Au Compte pour l'enseignement :

Construction de 3 groupes scolaires au Sénégal	14 388
--	--------

Aux fonds d'affectation spéciale :

Assistance à des réfugiés de Rhodésie du Sud	10 000	
Réinstallation de réfugiés venant du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie	15 000	
Achat de manteaux pour des réfugiés en Espagne	5 000	
Equipped pour la délivrance de cartes d'identité aux réfugiés en République-Unie de Tanzanie	2 941	
Etude des activités d'information du HCR	9 500	
Installation locale de réfugiés en France	25 000	
Secours d'urgence aux réfugiés du Bengale en Inde	100 000	
Assistance à 9 jeunes réfugiées en Inde	2 117	
Délivrance de cartes d'identité aux réfugiés en Zambie	5 000	
Frais de transport de vêtements, de produits alimentaires et autres dons en nature	10 000	
Achat d'un poste de télévision pour le foyer de vieillards d'Héliopolis (Egypte)	200	184 758

DEPENSES

Reconstitution de la réserve pour les campagnes d'appel de fonds	50 530 ^{a/}
	<u>249 676</u>

a/ Cette reconstitution a porté à son plafond de 200 000 dollars la réserve pour campagnes d'appel de fonds, qui a servi, en 1971, à couvrir les frais de vente engagés par le HCR pour le disque "World Star Festival", les frais afférents à la préparation du disque "Top Star Festival" et les frais relatifs à d'autres campagnes d'appel de fonds, ces frais se répartissant comme suit :

Rémunérations	38 741
Frais de voyage	7 046
Frais généraux	3 508
Autres campagnes d'appel de fonds	1 235
	<u>50 530</u>

Tableau 9

Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de
l'exercice 1971 et totaux cumulatifs
(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Exercice terminé le</u> <u>31 décembre 1971</u>	<u>Totaux cumulatifs</u> <u>au 31 décembre 1971</u>
<u>Solde au 1er janvier 1971</u>	210 652	
<u>Recettes</u>		
Sommes reçues du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne		11 596 785
Intérêts échus	128	1 629 690
Ajustements de change	66 918	353 262
	<u>277 698</u>	<u>13 579 737</u>
<u>Remboursement de sommes versées</u> <u>à des réfugiés</u>	385 539 ^{a/}	2 646 445
<u>Total des fonds disponibles</u>	<u>663 237</u>	<u>16 226 182</u>
<u>Dépenses</u>		
Sommes versées à des réfugiés	317 250	15 495 030
Passé par profits et pertes	-	122 568
Dépenses d'administration	57 934	320 531
Dépenses totales	<u>375 184</u>	<u>15 938 129</u>
<u>Solde au 31 décembre 1971</u>	<u>288 053^{b/}</u>	<u>288 053^{b/}</u>

a/ En outre, en accord avec les autorités de la République fédérale d'Allemagne chargées des questions d'indemnisation, le HCR a renoncé, en 1971, à percevoir une somme totale de 30 016 dollars remboursable par 30 réfugiés.

b/ Soit : Encaisse	238 489
Sommes à recevoir	49 564
	<u>288 053</u>



C. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE
GENERALE SUR LES COMPTES ET LES ETATS FINANCIERS RELATIFS AUX
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES
NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES POUR L'EXERCICE TERMINE LE
31 DECEMBRE 1971

1. Le Comité des commissaires aux comptes, créé en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, est tenu de vérifier les comptes de l'ONU, y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux, conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement, ainsi qu'au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'article XII du règlement de gestion applicable aux contributions volontaires (A/AC.96/316), promulgué par le Haut Commissaire.

2. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a soumis, pour vérification, les états financiers ci-après ainsi que divers exposés détaillés et tableaux justificatifs.

Etat I. Bilan au 31 décembre 1971

Etat II. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice 1971

Tableau 1. Opération de prêts

Tableau 2. Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1971

Tableau 3. Contributions versées ou annoncées par les gouvernements en 1971

Tableau 4. Dons de sources privées reçus en 1971

Tableau 5. Programme du HCR pour 1971 - Allocations et dépenses par région et par objet

Tableau 6. Fonds extraordinaire - Allocations et dépenses en 1971

Tableau 7. Fonds d'affectation spéciale - Disponibilités et dépenses de 1971 par région et par objet

Tableau 8. Compte "Produit de la vente des disques microsillons" - Allocations et dépenses

Tableau 9. Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1971 et totaux cumulatifs

Etendue de la vérification

3. Les attributions du Comité des commissaires aux comptes sont régies par les principes énoncés dans l'annexe au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, mentionnée à l'article XII, et dont le paragraphe 1 se lit comme suit :

"Le Comité des commissaires aux comptes vérifie conjointement et séparément les comptes de l'Organisation des Nations Unies, y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux, comme il le juge nécessaire pour s'assurer :

a) Que les états financiers sont conformes aux livres et écritures de l'Organisation;

b) Que les opérations financières dont les états rendent compte ont été conformes aux règles et règlements, aux dispositions budgétaires et aux autres directives applicables;

c) Que les valeurs et le numéraire déposés en banque ou en caisse ont été soit vérifiés grâce à des certificats directement reçus des dépositaires de l'Organisation, soit effectivement comptés;

d) Que les contrôles intérieurs, y compris la vérification intérieure des comptes, sont adéquats eu égard à la mesure dans laquelle on s'y fie,

e) Que tous les éléments de l'actif et du passif ainsi que tous les excédents et déficits ont été comptabilisés selon des procédures qu'il juge satisfaisantes.

4. La vérification des comptes et états financiers a comporté un examen des procédures comptables et des systèmes de contrôle intérieur et des vérifications par sondage des transactions et de l'exactitude des écritures comptables et autres pièces, informations et explications justificatives, dans la mesure jugée nécessaire en l'occurrence.

5. A la suite de sa vérification, le Comité des commissaires aux comptes a transmis un rapport détaillé contenant ses conclusions et recommandations au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi qu'au Président et aux membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. En soumettant ce rapport détaillé au Secrétaire général et au Haut Commissaire, le Comité des commissaires aux comptes a proposé, et ces derniers ont souscrit à cette proposition, que ce rapport ne soit distribué que sur leurs instructions; en conséquence, le Secrétaire du Comité n'en communiquera d'exemplaires qu'après avoir reçu des instructions à cet effet.

Suite à donner à une recommandation

6. Au paragraphe 7 de son rapport pour l'exercice 1970, le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé que l'on obtienne certaines précisions concernant les opérations effectuées au titre du Fonds extraordinaire et des fonds "mis en réserve". Comme suite à certains malentendus quand aux précisions nécessaires la question n'a pas été portée à l'attention de l'Assemblée générale l'année dernière. Il est vraisemblable toutefois que les précisions nécessaires seront obtenues avant la fin de l'année en cours.

Situation des prêts en Grèce

7. Dans les paragraphes 8 à 10 de son rapport pour l'exercice 1970, le Comité des commissaires aux comptes faisait allusion à la situation des prêts en Grèce. La question dans son ensemble a été examinée en détail par les commissaires aux comptes, tant au siège du Haut Commissariat qu'à la délégation du HCR à Athènes. Le tableau ci-après permet de comparer les montants prêtés et les obligations hypothécaires émises, à la fin de chacun des trois exercices en question.

	<u>1971</u>	<u>1970</u>	<u>1969</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Montant prêté par le HCR	3 112 796	3 085 736	2 929 379
Nombre d'unités de logements occupées et nombre de cas réglés (assistance aux fins d'installation)	3 070	2 916	2 866
Nombre d'obligations hypothécaires émises	1 963	1 570	1 260
Nombre d'obligations provisoires émises	957	1 235	1 397

8. Comme en 1970, le Service de vérification intérieure des comptes a lui aussi examiné la situation en ce qui concerne le remboursement des prêts en Grèce. De même que ce service, les commissaires aux comptes ont constaté que la situation ne s'était guère améliorée, qu'il s'agisse du recouvrement aux dates prévues des sommes dues par les réfugiés ou de l'établissement par les autorités grecques des états financiers prescrits. La délégation du HCR continue toutefois d'exercer le plus de pressions possible et des résultats tangibles sont escomptés dans un proche avenir.

9. Compte tenu de l'expérience passée du HCR et de la lenteur avec laquelle on parvient à contrôler comme il se doit la situation des prêts en Grèce, le Comité recommande que l'on réexamine la proposition que le Gouvernement grec avait faite en juillet 1964 et qui tendait à ce que ce gouvernement rembourse sous la forme d'une somme globale appropriée les montants prêtés par le HCR, sans attendre le recouvrement effectif des créances de chaque bénéficiaire d'un prêt. Le Comité recommande également que, pour éviter qu'à l'avenir les opérations de prêts ne donnent lieu à des complications de ce genre, le HCR procède à un examen rapide des systèmes financiers et administratifs du pays bénéficiaire, de manière que les conditions dont sont assortis les contrats d'emprunt soient plus réalistes et plus conformes aux conditions effectivement en vigueur dans le pays.

Exécution de projets de réinstallation agricole

10. Un examen de certains projets de réinstallation agricole pour des réfugiés en Afrique a révélé que deux de ces projets avaient été entrepris sans que des études de faisabilité détaillées et indépendantes aient été effectuées au préalable, et qu'en conséquence les deux projets en question s'étaient avérés par la suite irréalisables et avaient dû être abandonnés, après que le HCR y ait

consacré des sommes considérables. Dans les deux cas, le HCR s'était fondé uniquement sur les rapports de faisabilité établis par les services des pays intéressés, à une époque où le HCR venait de commencer à s'occuper de projets de réinstallation agricole en Afrique et où il n'existait pas d'autres arrangements permettant de faire faire des études de faisabilité indépendantes. Cette situation a maintenant été bien améliorée et le HCR a conclu des arrangements avec des institutions spécialisées des Nations Unies pour faire faire ces études. Il est donc peu probable que des erreurs de ce genre se reproduisent.

Présentation d'états financiers par les organismes associés chargés de l'exécution

11. Pour tous les projets du HCR qui sont exécutés par des organismes publics ou privés, les contrats pertinents exigent que les organismes associés chargés de l'exécution présentent à date fixe au HCR des états financiers intérimaires ainsi qu'un état définitif. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'à la fin de l'exercice 1971, 47 états de ce genre n'avaient pas été communiqués. Afin d'améliorer grâce à ces états le contrôle financier exercé par le Haut Commissaire, le Comité recommande que l'on veuille davantage à la soumission régulière de ces états, qu'on en normalise la présentation et qu'ils soient tous accompagnés d'attestations de vérification établies par les vérificateurs des comptes des organismes intéressés, attestations qui devraient être présentées avant une date limite stipulée expressément dans le contrat.

Statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

12. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que, pour maintenir l'efficacité de son action, le Haut Commissariat avait fourni une assistance à des personnes qui n'étaient pas des réfugiés au sens du paragraphe 6 du statut du HCR, ou qui ne l'étaient plus. La question se pose de savoir si, dans des cas marginaux de ce genre, il suffit que le HCR se prévale de pouvoirs implicites, qui peuvent être considérés comme procédant de résolutions ultérieures de l'Assemblée générale relatives à diverses questions, ainsi que des références à de tels faits qui apparaissent dans le rapport du Haut Commissaire à l'Assemblée, ou si ces cas particuliers devraient faire l'objet d'une autorisation expresse de l'Assemblée générale. La situation étant assez ambiguë, le Comité estime que des précisions sont nécessaires.

Dépenses d'administration

13. Les dépenses d'administration du Haut Commissariat pour l'exercice 1971, qui se sont élevées à 4 779 615 dollars, ont été, comme les années précédentes, imputées sur le chapitre 18 du budget ordinaire de l'ONU, conformément au paragraphe 20 du statut du HCR. Les dépenses d'administration sont en partie couvertes, depuis 1965, par une subvention prélevée sur les contributions volontaires, qui représente 10 p. 100 du montant des dépenses engagées par le Haut Commissaire au cours de l'exercice précédent au titre du programme. Pour l'exercice 1971, cette subvention s'est élevée à 523 078 dollars.

Vérification des comptes pour les opérations du "Centre de coordination"

14. Dans sa résolution 2790 (XXVI) du 6 décembre 1971, l'Assemblée générale a appuyé et autorisé la création par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés d'un organe ad hoc connu sous le nom de "Centre de coordination", dont l'objectif est d'organiser les secours aux réfugiés du Pakistan oriental en Inde. Etant donné que la résolution ne précisait pas comment les dépenses du Centre de coordination devaient être vérifiées, le Comité des commissaires aux comptes n'a pas pu entreprendre la vérification de ces opérations durant l'année. Il a toutefois noté qu'au 31 décembre 1971 plus de 180,69 millions de dollars avaient été donnés à cette fin en espèces et en nature par les Etats Membres. Conformément à la demande du Secrétaire général, demande que l'Assemblée générale fera probablement sienne, le Comité s'est engagé à examiner les comptes et états financiers du Centre de coordination et à faire rapport à ce sujet au Secrétaire général, au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et à l'Assemblée générale de la manière habituelle l'année prochaine, lorsqu'il examinera les comptes de l'Organisation pour l'exercice 1972.

Remerciements

15. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) A. M. HENDERSON

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) J. E. ESCALLON O.

Le Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) A. I. OSMANY

Le 19 juin 1972



D. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

1. Les gouvernements ont annoncé de façon ferme pour 1972 des contributions se chiffrant au total à 1 761 514 dollars, qui ne figurent pas dans les comptes arrêtés au 31 décembre 1971.
2. Certains accords signés ou lettres d'instruction établies avant le 31 décembre 1971 portent sur des engagements pour l'exercice 1972, représentant un montant de 1 198 738 dollars. Ce montant n'a pas été comptabilisé.
3. Le versement à titre gracieux de 1 000 dollars a été effectué après l'annulation du projet de production d'un film pour le 20ème anniversaire du HCR, qui a dû être abandonné.



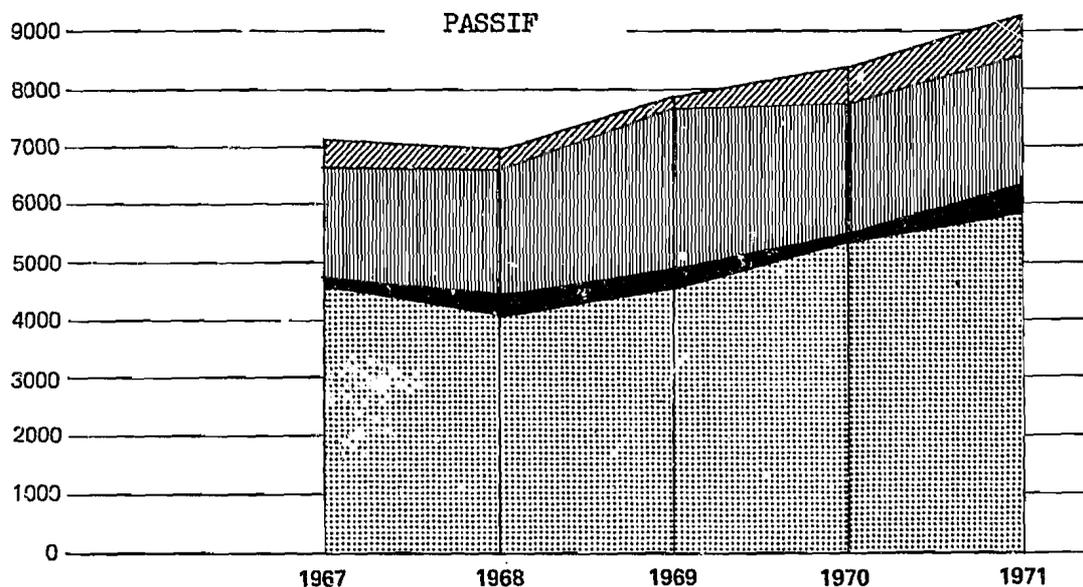
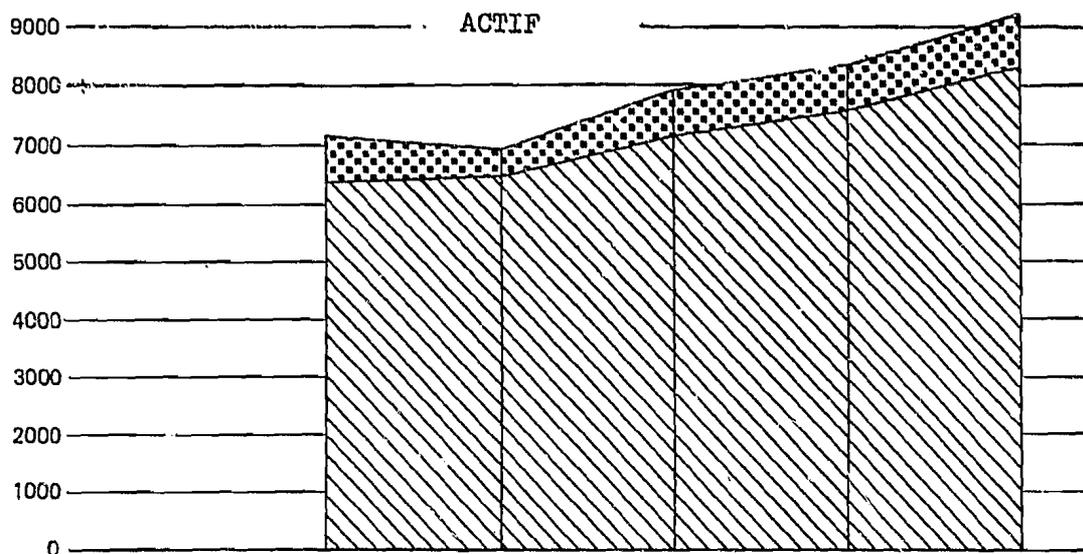
E. STATISTIQUES FINANCIERES POUR LA PERIODE 1967-1971

Figure 1

ACTIF ET PASSIF DU HCR^{a/} EN FIN D'EXERCICE, DE 1967 A 1971

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1967	1968	1969	1970	1971
Encaisse et portefeuille	6 387	6 427	7 011	7 582	8 332
Sommes à recevoir	743	499	801	813	954
Engagements afférents à des projets	4 593	4 060	4 558	5 366	5 810
Autres éléments de passif	181	320	349	185	583
Réserves ^{b/}	1 950	2 182	2 797	2 200	2 200
Excédents et soldes	406	364	108	644	693



^{a/} Non compris les prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur et les fonds d'indemnisation.

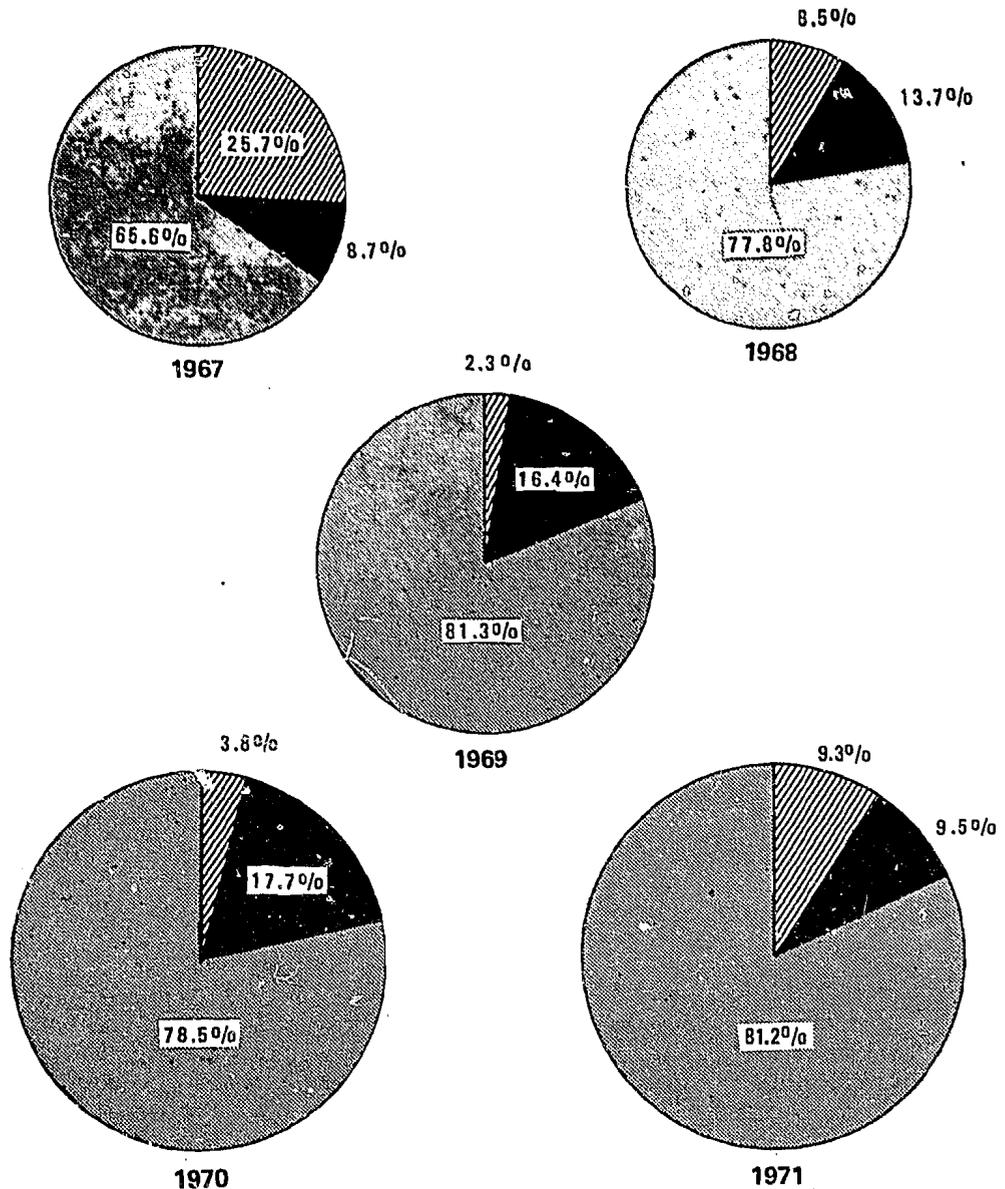
^{b/} Y compris le Fonds extraordinaire, les fonds "mis en réserve" et la Réserve pour les campagnes d'appel de fonds.

Figure 2

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ANNUELS DU HCR, DE 1967 A 1971

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1967	1968	1969	1970	1971
Dépenses totales a/	4 678	4 558	5 277	5 877	6 453
Financées par					
Contributions des gouvernements	3 069	3 545	4 289	4 613	5 236
Dons de sources privées	1 203	390	124	222	601
Autres recettes b/	406	623	864	1 042	616



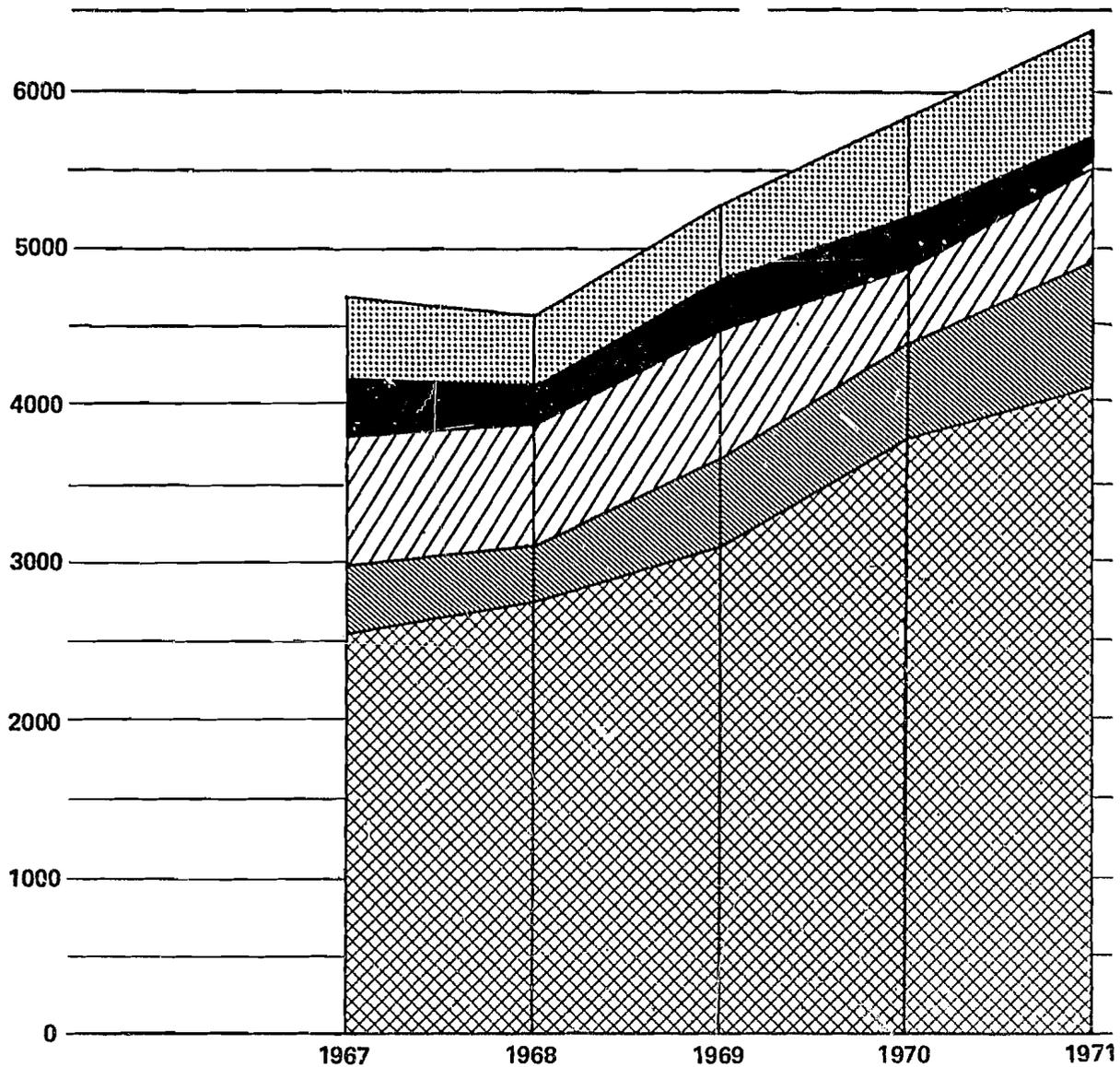
a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.

b/ Y compris les intérêts des placements.

Figure 3

PROGRAMMES ANNUELS DU HCR : DEPENSES PAR REGION, DE 1967 A 1971
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1967	1968	1969	1970	1971
AFRIQUE	2 544	2 730	3 089	3 794	4 132
ASIE	430	332	531	593	797
EUROPE	801	763	803	465	575
AMERIQUE LATINE	351	241	303	318	239
Régions diverses a/	552	492	551	707	710
TOTAL	4 678	4 558	5 277	5 877	6 453

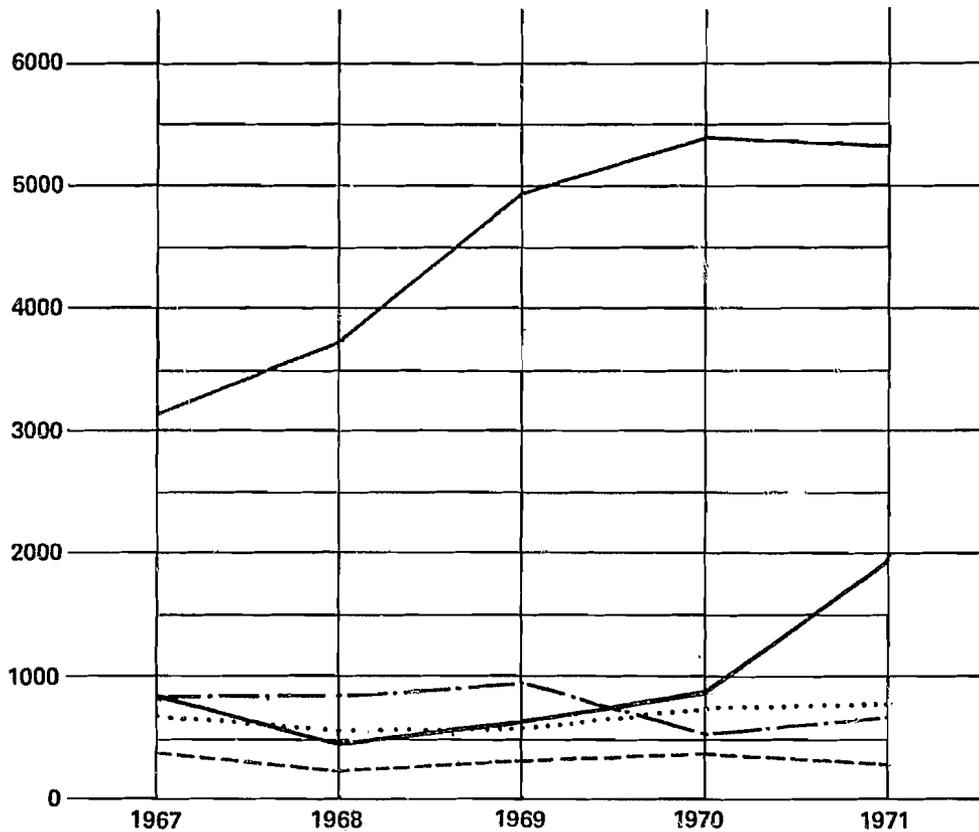


a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.

Figure 4

DEPENSES TOTALES DU HCR PAR REGION^{a/}, DE 1967 A 1971
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1967	1968	1969	1970	1971
———— AFRIQUE	3 135	3 723	4 922	5 398	5 316
———— ASIE	844	460	641	894	1 988
·-·-·- EUROPE	831	830	946	517	659
- - - - AMERIQUE LATINE	366	241	303	357	268
· · · · · Régions diverses ^{b/}	667	552	572	741	770
TOTAL	5 843	5 806	7 384	7 907	9 001



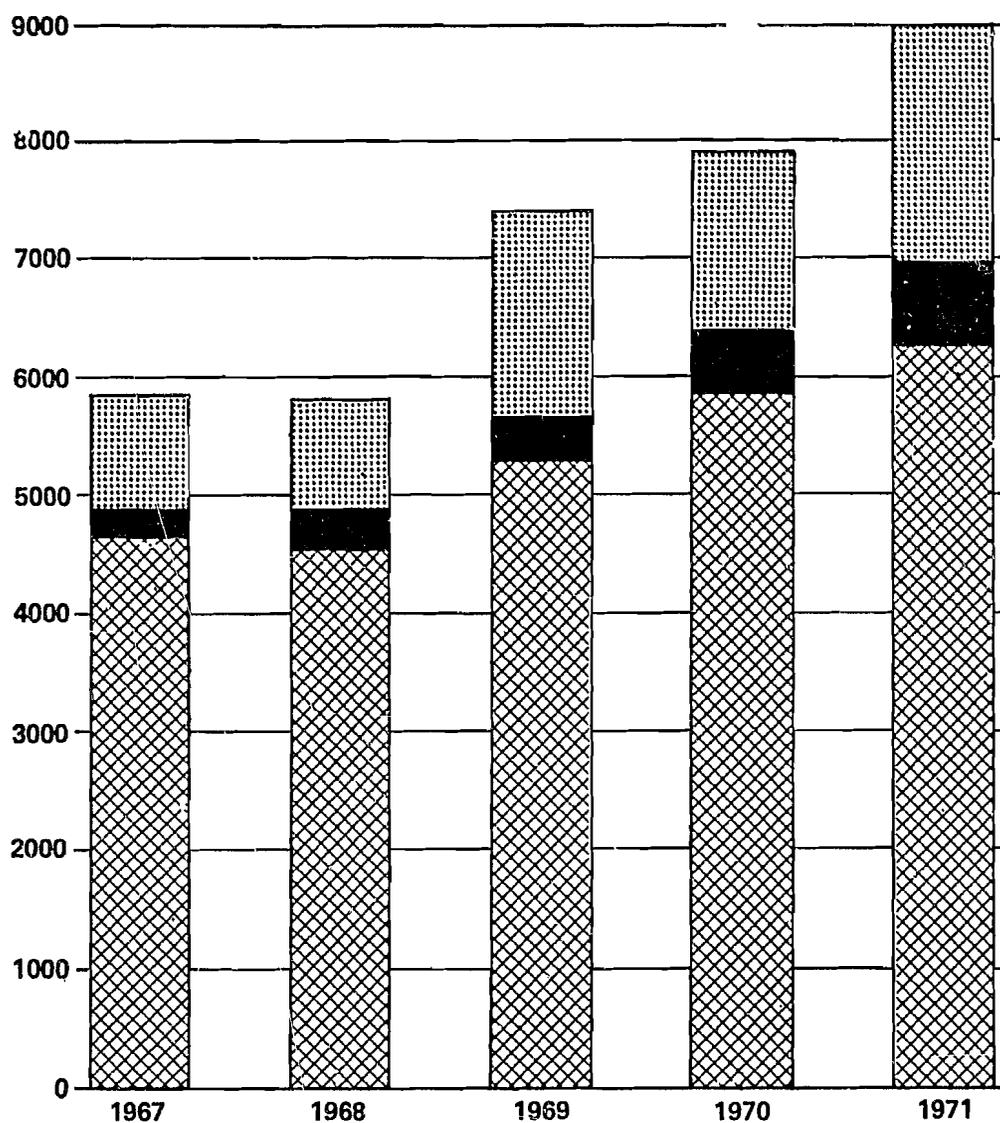
a/ Non compris les fonds d'indemnisation.

b/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.

Figure 5

DEPENSES TOTALES DU HCR PAR PROGRAMME OU PAR FONDS^{a/}, DE 1967 A 1971
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1967	1968	1969	1970	1971
Programmes annuels b/	4 678	4 558	5 277	5 877	6 453
Fonds extraordinaire	207	322	365	532	632
Fonds d'affectation spéciale	958	926	1 742	1 498	1 916
Total	5 843	5 806	7 384	7 907	9 001



a/ Non compris les fonds d'indemnisation.

b/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.



HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
